

Delémont, 8 avril 2019

## **Accréditation institutionnelle de la HES-SO : une étape décisive est franchie**

**La plus grande HES de Suisse confirme sa place dans le paysage suisse de l'enseignement supérieur. Le Conseil suisse d'accréditation (CSA) a octroyé l'accréditation institutionnelle à la HES-SO, consacrant ainsi sa capacité à assurer et développer elle-même la qualité de son enseignement, de sa recherche et de ses prestations de service. L'accréditation souligne la maturité institutionnelle de la HES-SO, qui célèbre cette année ses vingt ans d'existence.**

Lors de sa séance du 22 mars 2019, le Conseil suisse d'accréditation (CSA) a accrédité la HES-SO en tant que « Haute école spécialisée », seule institution de ce type reconnue en Suisse occidentale. Cette décision marque l'aboutissement d'un processus réflexif de grande ampleur initié en septembre 2017. Valable durant sept ans, l'accréditation est assortie de conditions qui seront autant d'axes prioritaires pour le développement de la qualité au sein de la HES-SO.

Fruit d'une analyse critique et exhaustive, le [rapport d'autoévaluation](#) de la HES-SO a été soumis à un groupe international d'experts mandaté par l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ), chargé de la procédure pour le CSA. En octobre 2018, ce groupe a rencontré une centaine de personnes issues des hautes écoles et domaines de la HES-SO, lors d'une visite de trois jours à Delémont et Lausanne, avant de remettre son rapport.

La reconnaissance du CSA constitue une étape décisive dans le développement académique et institutionnel de la HES-SO. Selon l'appréciation indépendante des experts, le système d'assurance qualité va au-delà des exigences fédérales. En prenant en compte la diversité de l'institution dans le respect des identités propres de chaque haute école et domaine, il renforce l'adhésion à des valeurs communes et la cohérence de la HES-SO. Par exemple, la démarche d'évaluation des enseignements se double d'une évaluation des filières d'études. Les experts soulignent que cette double approche assure une qualité très élevée des prestations, ce qui renforce l'attractivité de la HES-SO, tant pour les enseignants que pour les étudiants.

L'accréditation institutionnelle de la HES-SO consacre le choix visionnaire de 7 cantons (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud et Berne) de réunir leurs forces. Grâce à sa structure résolument décentralisée, la HES-SO offre des formations et une recherche de type universitaire professionnalisant ancrées dans l'ensemble du terreau économique, socio-sanitaire et culturel de Suisse occidentale. Depuis sa création, elle peut compter sur un soutien continu et important des autorités politiques cantonales et fédérales, qui accompagnent et rendent possible sa progression fulgurante.

### **Contact médias HES-SO**

Geneviève Le Fort, Vice-rectrice Qualité, + 41 76 517 38 26, [genevieve.lefort@hes-so.ch](mailto:genevieve.lefort@hes-so.ch)

Marianne Tellenbach, responsable communication HES-SO, + 41 79 541 66 70, [marianne.tellenbach@hes-so.ch](mailto:marianne.tellenbach@hes-so.ch)